

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023

INTERNAT SOCIAL MAUCHAMP

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION..... 3

## L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP ..... 4

– PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT .....	6
AGREMENT.....	6
PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS.....	6
– LES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	8
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	8
EVOLUTION DE LA POPULATION .....	10
SCOLARITE.....	10
INSERTION PROFESSIONNELLE.....	11
FILE ACTIVE – INTENSITE D'ACCOMPAGNEMENT .....	11
– L'ACTIVITE.....	12
DONNEES CHIFFREES DES USAGERS.....	12
DONNEES CHIFFREES DES PROFESSIONNELS .....	12
LES ACTIVITES RECURRENTES.....	12
– TRAVAILLER EN PARTENARIAT .....	14
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES.....	14
LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS.....	14
– L'ORGANISATION DU SERVICE .....	16
L'ORGANISATION INTERNE .....	16
LES EVENEMENTS INDESIRABLES .....	16
MAINTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS.....	16
– RESSOURCES HUMAINES .....	17
ORGANIGRAMME.....	17
MOBILITES, RECRUTEMENTS.....	18
– PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024 .....	19



# INTRODUCTION

---

*L'Internat Mauchamp s'inscrit dans le champ de la Protection de l'Enfance. Il propose un modèle d'accueil des enfants permettant de diversifier les réponses proposées aux familles en offrant des modalités d'accueil et d'accompagnement complémentaires aux dispositifs existants. Il oriente son action vers un accompagnement éducatif en parallèle et en soutien de la persévérance scolaire, permettant en somme de soutenir les familles sur un temps donné et de sécuriser le parcours des enfants et jeunes accueillis.*

L'internat accueille 36 adolescents, scolarisés au sein des collèges de secteurs. Les professionnels de l'établissement ont œuvré au développement du projet et se mobiliseront en 2024 pour la réécriture du projet d'établissement.

L'association PEP 69/ML s'est attaché à développer un nouveau projet associatif 2023-2028. Ce projet associatif se structure autour de trois axes :

- Développer le pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes,
- Démarche inclusive, société incluse,
- Innovation sociale, ingénierie sociale,

Ainsi, le projet d'établissement de L'Internat Mauchamp 2024– 2029, devra être ajusté aux nouvelles orientations et bien sûr, à l'expérience acquise ces dernières années.

La vacance de direction a été comblée par l'arrivée du directeur de dispositif, Monsieur GADJIGO, en juin 2023.

L'équipe est donc au complet et nous pouvons noter que l'équipe de l'internat Mauchamp est au travail, très investie dans le projet.

L'année 2023 a vu également le déploiement du dossier de l'utilisateur informatisé dans le cadre du projet santé numérique de l'association.

En 2024, nous nous attacherons à la réécriture du projet d'établissement en concordance avec le nouveau projet associatif et dans le cadre plus global du dispositif protection de l'enfance des PEP 69/ML.

# L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RÉSEAU NATIONAL PEP

*Créée en 1915, l'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurée par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.*

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

---

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :  
solidarité, laïcité et égalité*

---

**Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires.** Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24.000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

**Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924.** En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat.

Au cours de cette année, le nouveau projet (2023-2028) de l'association les PEP69/ML a été validé. Il s'articule autour de trois grands thèmes :

- Développement du pouvoir d'agir, participation des familles et des personnes
- Démarches inclusives, société inclusive
- sociale, ingénierie sociale

Ce document est l'aboutissement d'une démarche d'élaboration participative et contributive d'une diversité de professionnels, fondée sur la confrontation des idées, l'enrichissement mutuel, la convergence et les interrogations pour coconstruire une vision partagée de nos missions au cœur des territoires, en articulation avec les politiques publiques et l'ensemble de nos partenaires dont ceux de l'éducation et de la santé.

# PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

---

## AGRÉMENT

La Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public (FGPEP) est reconnue d'utilité publique depuis le 16 août 1919.

Depuis sa fondation au début du siècle dernier, la FGPEP a le souci de prendre soin et d'organiser une aide solidaire auprès de publics en difficulté : aide puis accueil d'orphelins des écoles publiques à la fin de la grande guerre, assistance aux enfants et adolescents ayant besoin d'aide matérielle ou morale.

A ce jour, la FGPEP regroupe 97 associations départementales, 20 unions régionales, 600 établissements et services, 23 000 salariés, 300 000 bénéficiaires, la solidarité en action !

Dans son projet adopté en juin 2017, pour la période de 2017/2022, elle rappelle ses valeurs de référence : laïcité, solidarité, émancipation, égalité, citoyenneté.

L'ADPEP69/ML contribue à l'éducation, à la formation d'enfants, de jeunes et le cas échéant d'adultes, en situation de handicap et/ou ayant des difficultés éducatives et/ou sociales. Elle favorise leur insertion dans la société par l'éducation et par la compensation du ou des handicaps. Elle contribue par là-même à leur réussite sociale. Elle leur apporte un soutien matériel et moral. Elle participe au maximum de ses possibilités à l'élimination des obstacles à la scolarisation. Elle organise les moyens concourant à atteindre ces buts, elle crée, administre et gère des établissements et services.

## PRINCIPAUX AXES DU PROJET / MISSIONS

L'internat doit proposer un cadre de vie et de travail stable à des enfants qui connaissent des difficultés familiales et/ou environnementales compromettant leurs chances de réussite.

Les objectifs institutionnels renvoient autant aux problématiques scolaires qu'aux difficultés sociales et/ou familiales.

Les objectifs institutionnels renvoient autant aux problématiques scolaires qu'aux difficultés sociales et/ou familiales.

Ils supposent donc des pratiques, un fonctionnement et un encadrement éducatif visant, dans le même mouvement, à l'amélioration de la scolarité et à une prise en charge de difficultés plus globales (relationnelles, familiales, ...) incluant un soutien à la parentalité. C'est ce double ancrage, dans l'action éducative et la scolarité, qui structure le projet de l'ISM et les pratiques qu'il a progressivement développées depuis sa création.

Au-delà de l'internat social scolaire, qui se caractériserait par une prise en compte, dans le cadre scolaire, de difficultés sociales en termes de ressources ou d'éloignement, le projet de l'Internat Mauchamp s'inscrit dans le dispositif de protection de l'enfance. C'est là, l'orientation centrale du projet de l'ISM : prendre en considération l'enjeu éducatif et y répondre par la qualification des professionnels et un encadrement expérimenté en protection de l'enfance. Les usagers et les partenaires confirment le bien-fondé de l'approche retenue et le professionnalisme des intervenants.

Cette inscription dans le dispositif de protection de l'enfance est par ailleurs explicitement orientée vers la prévention. L'internat vient renforcer ou soutenir la mesure d'action éducative par ailleurs mise en œuvre par les services du Conseil Départemental ou ceux du secteur associatif habilité. L'ISM est une structure innovante

qui peut aussi se penser comme une passerelle entre un placement et un retour en famille, ou inversement comme une solution en amont ou une alternative à un placement.

L'ISM permet de repenser la mission de prévention à travers un meilleur suivi social et scolaire des jeunes et de leurs familles.

Les missions sous-jacentes seront la socialisation à travers le collectif, l'ouverture culturelle, l'éducation à la citoyenneté.

Leur exercice va requérir : une transparence des actions éducatives par le partage permanent des informations avec les jeunes, les familles et les services compétents, et par une mise en place d'outils et d'actions visant l'épanouissement, la protection et la sécurité des jeunes accueillis.

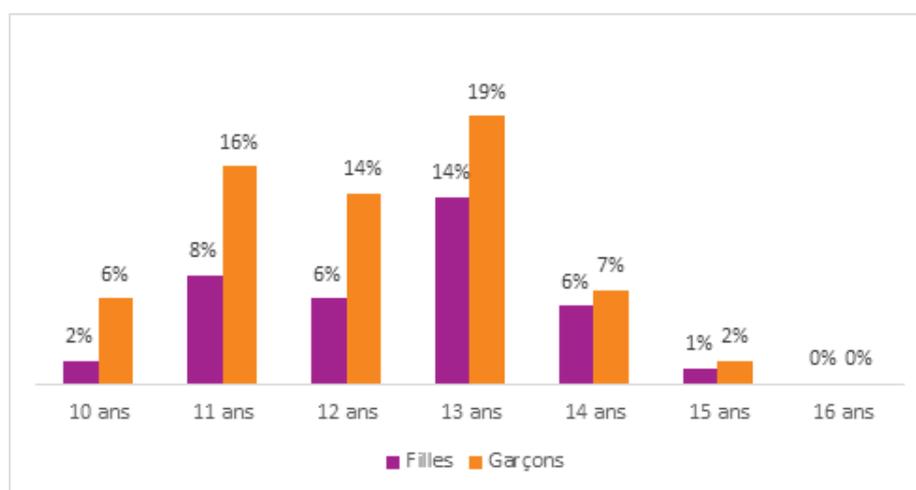
Ce travail méthodologique doit permettre :

- Au jeune de bénéficier d'un accueil de qualité, de trouver sa place, de se voir offrir une prestation d'hébergement attentionnée.
- D'inclure sa famille autant que possible dans son parcours et les prises de décisions.
- D'être créatif et en recherche constante d'amélioration dans l'accompagnement individuel.
- De travailler sur une base de valorisation des compétences des jeunes.
- D'évaluer les prestations en tenant compte de l'expression des jeunes, mais aussi des salariés.
- De faciliter la remise en question professionnelle des salariés et leur évolution.

# LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

## PRÉSENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

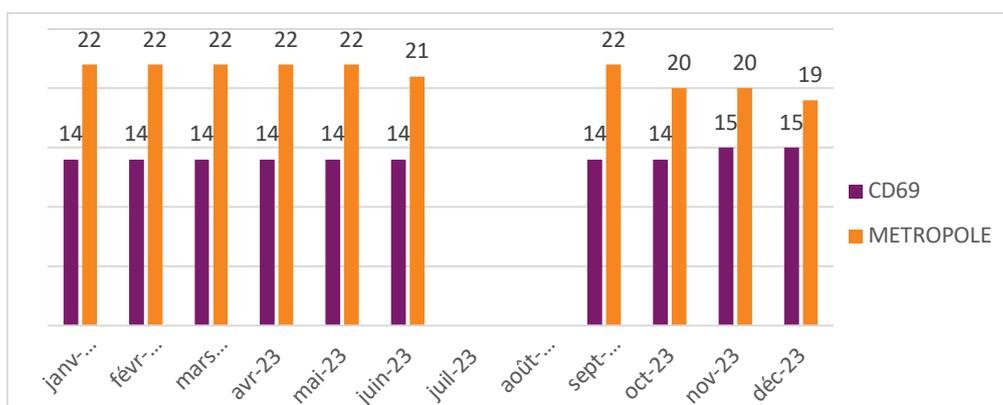
### RÉPARTITION PAR ÂGE



L'année 2023 a été marquée par l'accueil à l'internat d'un plus grand nombre de filles que les années précédentes, 37%, pour une répartition approximative de 2 tiers garçons, 1 tiers filles.

On note une concentration de jeunes ayant entre 11 et 13 ans avec une projection de départ massive dans les 2 prochaines années (2024/2025).

### ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

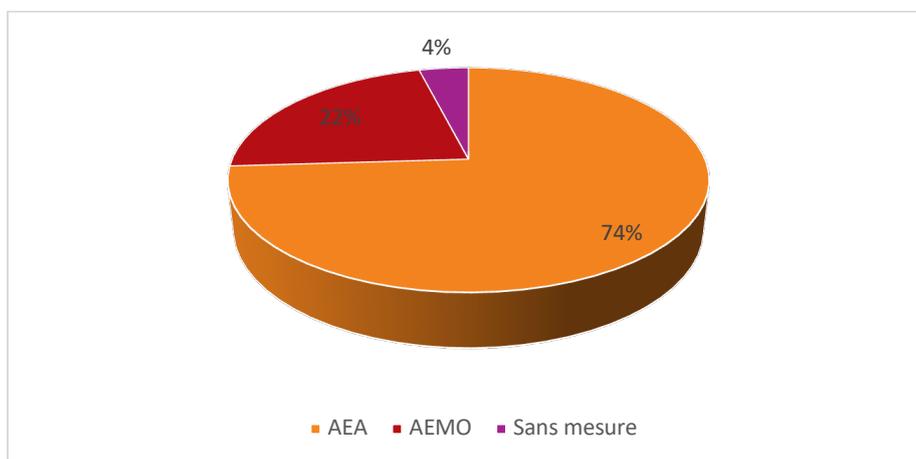


L'année 2023 vient confirmer le constat des années précédentes sur le nombre de demandes d'admission émanant du territoire du Conseil Départemental. Cette tendance s'explique, en parti, par la centralisation des mesures d'AEA exercées par l'association ACOLEA. Une étroite collaboration et un partenariat efficace vient

positionner l'internat comme étant un établissement ressource pour des situations qui relèvent de la prévention, au titre de la Protection de l'Enfance.

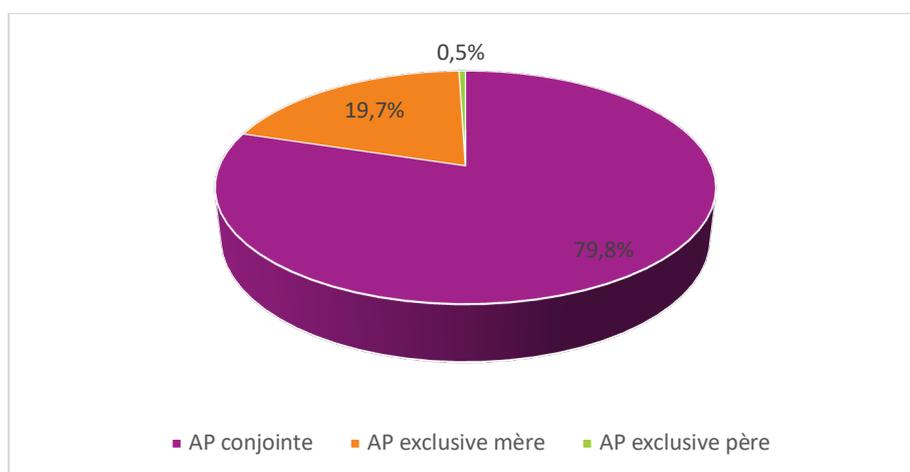
Avec l'accord de la Directrice Enfance Famille nous avons eu l'autorisation d'accueillir 15 jeunes du Département du Rhône, ce qui permet de mieux répondre aux différentes demandes et d'élargir l'offre sur le territoire.

## TYPES DE MESURES

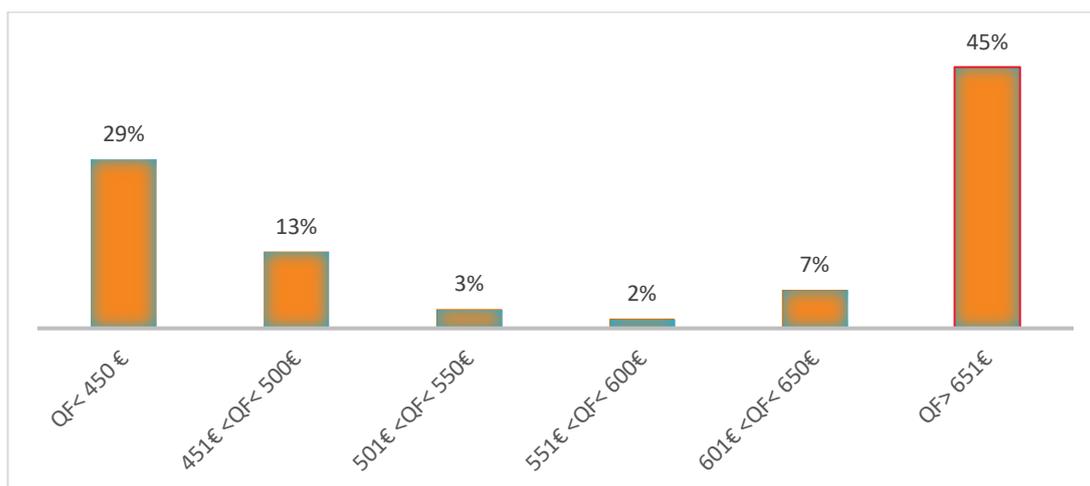


L'année 2023 vient mettre en exergue un accueil, plus important que les années précédentes, de situations administratives (AEA) à l'instar de situation judiciaire (AEMO). Cette répartition se justifie par une demande, en 2023, plus importante d'AEA tant sur la métropole que sur le département.

Les mesures administratives, largement représentées, viennent témoigner d'une reconnaissance de notre dispositif sur le champ de la prévention, par les partenaires avec qui nous travaillons au quotidien.



Les autorités parentales conjointes sont largement représentées impliquant ainsi les deux parents dans projet de leur enfant. Pour bon nombre d'entre eux nous devons doubler les « parents » du fait des séparations ou des divorces.



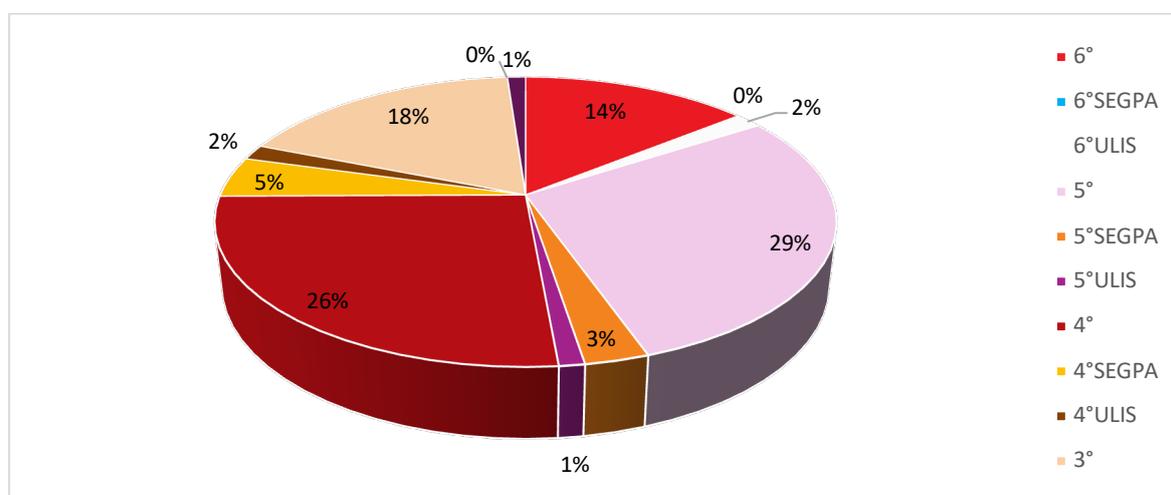
## ÉVOLUTION DE LA POPULATION

La dénomination d'internat social sous-entend à la différence d'un internat dit « scolaire » une réponse qui va plus loin qu'une simple prise en charge pédagogique, avec un accompagnement plus global comprenant entre autres : de la structuration, de la réassurance, du soutien affectif, faisant face à des difficultés familiales, des carences éducatives, des fragilités et autres comorbidités de plus en plus prégnantes.

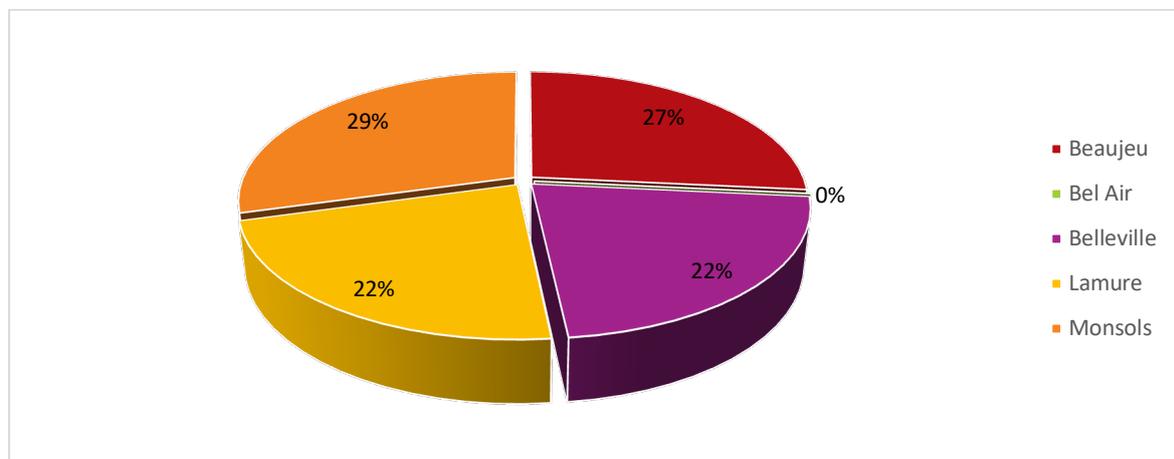
Sur l'année 2023, nous avons accueilli davantage d'enfants en grande difficulté psychologique. Nous avons d'ailleurs plus de suivi en pédopsychiatriques ou psychologiques, ces prises en charge sont déjà en cours à l'inscription. Cette année six jeunes en bénéficient. Par ailleurs, le nombre d'enfants accueillis ayant des notifications AESH, ULIS, SEGPA est en hausse, tout comme les cas de problème de « dys » avec des suivis orthophoniques.

Nous constatons un changement dans les questionnements et pratiques, liées au corps et à la sexualité, notamment sur la notion de consentement, qui nécessitent une prise en charge spécifique par des professionnels dédiés. Un travail en partenariat avec le planning familial de Villefranche sur Saône nous permet, en partie, de répondre à cette problématique lorsque l'organisation RH est favorable.

## SCOLARITE



L'année 2023 a été marquée par un accueil de jeunes relevant de dispositifs adaptés de type ULIS et SEGPA. En effet 20 % d'entre eux ont bénéficié de cette orientation, ce qui a amené l'internat à adapter ses accompagnements, notamment sur le plan pédagogique. Il a fallu revoir l'organisation des temps d'étude, accentuer les recherches de stages, favoriser les aménagements du temps scolaire, participer aux équipes de suivi à la scolarité (ESS) et guider les familles à la constitution des dossiers MDPH.



Nous avons en 2023 travaillé et collaboré avec les 4 collèges de secteur avec qui nous avons un partenariat historique. On observe une répartition plutôt équilibrée des jeunes dans ces établissements en prenant en compte également l'organisation des transports scolaires que l'internat assure.

Chaque soir, après le temps de goûter, un temps d'accompagnement scolaire est proposé. Il est d'une heure obligatoire. Il s'effectue dans des salles prévues à cet effet (4 salles) avec un bureau et un casier par jeune à disposition pour le rangement de leurs affaires.

Les jeunes bénéficient d'une aide qui va consister à vérifier l'organisation de leur travail scolaire : la prise de notes des devoirs, la vérification du carnet de correspondance (mots de comportement ou de travail), le contrôle de la réalisation des exercices, de l'apprentissage des leçons et de l'aide à la préparation du cartable. L'éducateur a en gestion un groupe de 7/8 jeunes qui présentent en général des difficultés sur le plan scolaire. Il est difficile d'avoir une attention « exclusive » à un jeune mais l'éducateur est garant du cadre de ce temps d'étude et peut répondre aux « urgences ».

L'implication et le degré de motivation du jeune restent primordiaux.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

14 jeunes, lissés sur l'année 2023, étaient scolarisés en classe de 3ème. Pour eux, il a fallu mettre en place une prise en charge spécifique pour l'accompagnement sur les lieux de stage. Nous avons activé le réseau d'artisans et de sociétés locales, capable d'accueillir les accueillir. Pour certains les stages se sont déroulés sur leur lieu de domiciliation, ce qui a engendré une diminution d'un nombre de journée et donc de la facturation.

L'internat développe l'idée de promouvoir des partenariats pérennes car en plus des 3èmes, les filières ULIS et SEGPA ont dans leur parcours scolaire la nécessité d'effectuer des stages en entreprise.

## FILE ACTIVE – INTENSITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Nous avons accueilli sur l'ensemble de l'année 2023, 53 adolescents dont 23 du département et 30 de la Métropole de Lyon.

On observe que l'internat est sollicité pour des admissions en cours d'année.

L'accompagnement se déploie au rythme du calendrier Education National, soit 175 jours par/an.

# L'ACTIVITE

## DONNÉES CHIFFRÉES DES USAGERS

Mois	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
<b>Nbr de journées réalisées</b>	744	351	822	347	648	759	167	0	711	507	647	549	<b>6252</b>

## DONNÉES CHIFFRÉES DES PROFESSIONNELS

### PERSONNELS ÉDUCATIFS

#### Démissions :

- Pauline BERRAUD, éducatrice spécialisée aout 2023
- Pascaline MARTIN, monitrice éducatrice, décembre 2023

#### Glissement de contrat :

- Nicolas GODDARD, moniteur-éducateur est passé d'un CDD à un CDI fin août 2023

#### Embauche :

- Morgane GUIGNIER, monitrice-éducatrice en CDD le 06 novembre 2023

### STAGIAIRES

- 2 stagiaires, éducateurs spécialisés 2ème année, IRTESS de Bourgogne
- 1 stagiaire, éducatrice-spécialisée 3ème année, ARFRIPS
- 1 stagiaire, éducatrice-spécialisée 1ère année, ITSRA Région Auvergne
- 1 stagiaire, éducatrice spécialisée 2ème année, ARFRIPS

## LES ACTIVITES RÉCURRENTES

Elles ont lieu essentiellement sur le temps du mercredi après-midi. En chaque début de semaine, les éducateurs proposent un panel d'activités pour le mercredi après-midi en fonction :

- Des demandes des jeunes
- Des conditions météorologiques
- Des compétences des éducateurs
- Des moyens humains, matériels et financiers
- Des contraintes horaires

Les activités touchent différents domaines : sportif, ludique, culturel et environnemental. Elles peuvent être récurrentes comme ponctuelles.

La Randonnée : Deux éducateurs prennent plus particulièrement en charge cette activité. Ils proposent des circuits et des niveaux de difficulté différents en fonction des jeunes et de leurs aptitudes.

L'activité Basket-ball : un éducateur compétent en la matière assure la gestion de cette activité très demandée. Durant le cycle, nous cherchons à transmettre ou à rappeler les règles de base, à créer une vraie dynamique de groupe.

L'activité Football : De nombreux jeunes font la demande de ce sport. Les soirs de la semaine, ils jouent souvent dans la cour de l'internat de façon ludique. Les mercredis après-midi s'apparentent plus à de vrais entraînements durant lesquels les éducateurs vont tenter d'améliorer les compétences techniques, tactiques des jeunes. Là aussi, des rencontres et tournois sont organisés avec d'autres établissements.

Ces activités « sportives » ne revêtent pas seulement un caractère « occupationnel ». Elles ont des objectifs éducatifs faisant parties intégrantes du projet personnalisé des jeunes à savoir : le respect des règles, la socialisation, l'émergence d'échanges informels, le dépassement de soi, l'apprentissage de la défaite et de la frustration, le développement de la motricité globale, le « défoulement physique ».

L'ouverture à la culture est également proposée par des interventions à la médiathèque de Belleville en Beaujolais, par des séances de «street art» à Villeurbanne, par des visites à des expositions à Confluence et toutes autres actions visant à promouvoir la culture en générale.

Une multitude d'autres activités sont proposées comme, le renforcement musculaire, le fitness, l'atelier jeux de société, l'atelier cuisine

# TRAVAILLER EN PARTENARIAT

---

## TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

La famille : elle est la première partenaire « dans le projet internat social », ce partenariat est formalisé et organisé notamment par les rencontres et par la transparence des informations transmises aux familles.

Le principe de « libre adhésion », vient signifier un engagement fort des familles au projet de l'internat. Il vient, également via le contrat de séjour, acter la nécessité d'une étroite collaboration.

Des rencontres sont prévues une fois par trimestre pour définir les objectifs éducatifs et pédagogiques à mettre en œuvre et des entretiens téléphoniques se tiennent régulièrement tout au long de l'année.

## LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

La volonté de s'inscrire dans l'écosystème local passe notamment par le développement de réseaux et de partenariats. Nous avons renforcé notre collaboration avec certains partenaires dans le but de répondre de manière optimale aux besoins des enfants accueillis.

Les associations et services habilités pour les mesures éducatives (AEA et AEMO) sont des acteurs et partenaires majeurs pour l'internat. En effet, les MDR, les MDM, ACOLEA, la SAUVEGARDE 69, l'UDAF, TREMA... nous adressent dossiers, c'est à partir de ces dossiers que nous enclenchons le processus d'admission qui débouchera pour certains jeunes à un accueil à l'internat. De nombreux échanges et rencontres sont prévus avec ces associations partenaires tout au long de l'année et renforce la qualité du travail engagé avec les internes.

L'éducateur référent participe, sur invitation, aux commissions enfance ou aux audiences chez le juge des enfants. Nous sommes maintenant repérés et identifiés comme de vrais interlocuteurs sur la situation des jeunes.

Les collèges du secteur constituent, également, un partenaire majeur dans le cadre de notre mission. Chaque collègue a un référent internat au niveau de l'équipe éducative. Il est l'interlocuteur privilégié, il organise les rencontres (au minimum une par période scolaire) afin de faire le point sur la situation de chaque jeune. En début d'année scolaire, il recueille et centralise les objectifs scolaires des jeunes. À l'entame du dernier trimestre, les réadmissions potentielles sont rediscutées avec les principaux de collèges et leurs collaborateurs (adjoints, CPE). Ces derniers participent d'ailleurs aux commissions de réadmissions et d'admissions. Ils sont sollicités aussi pour d'éventuelles admissions en cours d'années.

Nous avons également formalisé notre partenariat avec le DITEP d'Ouroux géré par l'association ACOLEA par la signature d'une convention. Nous mobilisons l'équipe ressource du DITEP pour réaliser des bilans et poser des diagnostics qui vont nous éclairer et nous donner des clés de compréhension pour l'accompagnement éducatif du jeune. En post bilan, le DITEP peut aussi parfois proposer un accompagnement spécifique (séance avec la psychologue ou le pédopsychiatre du DITEP).

En contrepartie, l'internat Mauchamp met à disposition du DITEP le gymnase et la salle de fitness.

Nous constatons ces dernières années une multiplication du nombre de jeunes accueillies pour qui un suivi psychologique est déjà mis en place ou est en attente de place disponible. Ce constat a un réel impact sur l'organisation du service et nous amène à trouver des solutions qui viennent pallier au manque de places. Nous avons alors renforcé le lien avec la « perm'ados" de Belleville en Beaujolais, et le centre du planning familial de Villefranche sur Saône.

# L'ORGANISATION DU SERVICE

---

## L'ORGANISATION INTERNE

Les temps de réunion ont été structurés afin d'en clarifier l'organisation et le contenu. Ils se déclinent de la manière suivante :

- Réunion institutionnelle de préparation PPA ou réunion clinique : 2 fois 1h/semaine
- Réunion de groupe 2 fois 1h/semaine
- Réunion analyse de la pratique 1h30 /mois/groupe
- Réunion services généraux 1h/semaine

Ce début d'année scolaire s'est fait sous le signe d'une mise au propre des groupes. L'ensemble des salles de vie ont été nettoyées et réinvesties par les groupes. Des investissements ont été engagés sur la literie, l'informatique et le mobilier des groupes.

Ces investissements ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des enfants ainsi que les conditions de travail des professionnels

## LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Nous avons en 2023 rédigé deux fiches s ASE et nous avons fait deux signalements auprès du procureur de la république.

## MAINTENANCE / TRAVAUX / AMMENAGEMENTS

Grace à une subvention d'investissement, nous avons pu procéder au changement des huisseries du bâtiment administration.

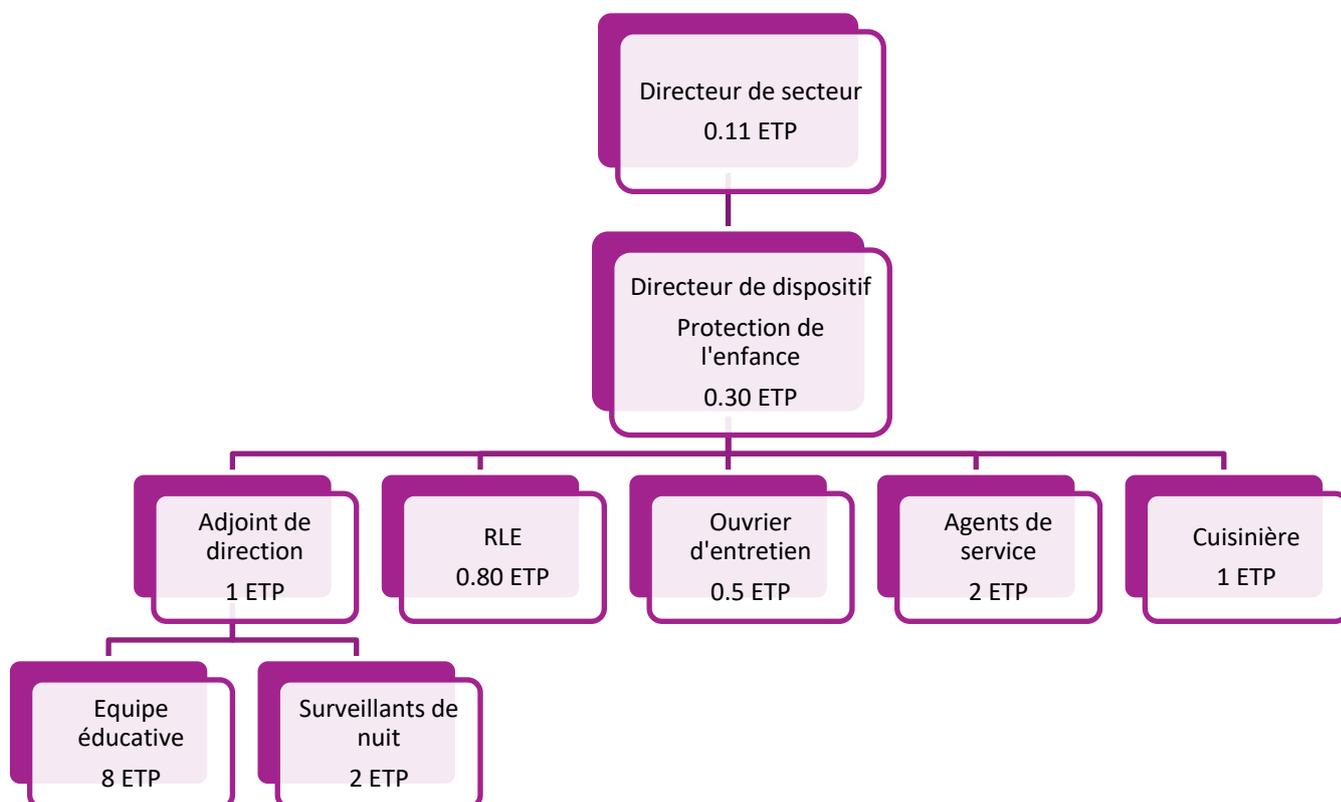
Nous avons également fait l'acquisition de nouveaux équipements pour les services généraux (agents de service).

En 2024, nous poursuivrons notre politique d'investissement grâce au soutien du Département, à savoir :

- L'étanchéité de la toiture terrasse de la cuisine centrale
- Les travaux de maçonnerie de la partie cuisine
- Le changement des huisseries des bâtiments école et de la lingerie
- L'isolation par l'extérieur du bâtiment SAMNA collectif et appartements
- L'isolation par l'extérieur du bâtiment école
- La mission de coordination relative au changement des SSI du site
- Le renouvellement du matériel informatique

# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME



## MOBILITÉS, RECRUTEMENTS

### PERSONNELS ÉDUCATIFS

Démissions :

- Pauline BERRAUD, éducatrice spécialisée aout 2023
- Pascaline MARTIN, monitrice éducatrice, décembre 2023

Glissement de contrat :

- Nicolas GODDARD, moniteur-éducateur est passé d'un CDD à un CDI fin août 2023

Embauche :

- Morgane GUIGNIER, monitrice-éducatrice en CDD le 06 novembre 2023

### STAGIAIRES

- 2 stagiaires, éducateurs spécialisés 2<sup>ème</sup> année, IRTESS de Bourgogne
- 1 stagiaire, éducatrice-spécialisée 3<sup>ème</sup> année, ARFRIPS
- 1 stagiaire, éducatrice-spécialisée 1<sup>ère</sup> année, ITSRA Région Auvergne
- 1 stagiaire, éducatrice spécialisée 2<sup>ème</sup> année, ARFRIPS

# PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024

---

Comme indiqué en introduction, l'équipe de l'internat Mauchamp va s'engager en 2024, dans la réécriture du projet d'établissement pour la période 2024/2029. Ce processus sera l'opportunité de réinterroger nos pratiques et notre organisation, de mettre le projet à jour au regard du nouveau projet associatif, de réaffirmer notre souhait pour une meilleure collaboration des équipes présentes sur le site de Vernay.

En effet, dans la perspective du développement d'un projet de dispositif protection de l'enfance, associant l'internat Favre, l'internat Mauchamp et le SAMNA, nous percevons bien la pertinence mais également la possibilité d'un travail en transversalité en mutualisant les pratiques et moyens.

En effet, si les publics accueillis ainsi que les modalités d'accompagnements sont différentes au sein des établissements composant le dispositif protection de l'enfance, il n'en demeure pas moins que nous devons réfléchir et formaliser à partir des orientations du projet associatif un « socle commun » au projet de dispositif protection de l'enfance de l'association. Ce socle commun doit, à partir des valeurs associatives, décliner notre « philosophie » nos axes stratégiques qui font sens.

Nous allons également mener une réflexion sur l'organisation des transports à partir d'un double constat. Le premier est la diminution des lignes régulières de ramassage scolaire que les jeunes de l'internat utilisent. Le deuxième est la fragilité interne due à l'évolution du poste de chauffeur en poste de moniteur adjoint. En 2022, nous avons fait évoluer ce poste, car les missions étaient plus proches d'un poste d'éducateur que d'un poste de chauffeur. Cette salariée doit partir en formation moniteur éducateur en septembre 2024.

Le constat fait ces dernières années d'un effectif éducatifs sous doté au regard de l'évolution des publics que nous accueillons, avec une augmentation des troubles psychologiques, nous amène à renouveler notre demande d'une augmentation des postes éducatifs mais aussi la création d'un temps partiel de psychologue. La tension sur le recrutement des personnels de notre secteur associé à l'isolement de l'établissement nous incite à formuler une demande pour le financement d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour un futur éducateur.